

DROIT SOCIAL POUR MANAGERS

Code produit : 3UM / Version : v1

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux cadres, chefs d'équipe et agents de maîtrise de mieux encadrer leur équipe grâce à l'acquisition de connaissances en législation sociale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les bases réglementaires en matière de droit du travail
- Appréhender les responsabilités de l'employeur et de ses managers
- Améliorer la gestion quotidienne de ses collaborateurs

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Managers, responsables de service ou d'unité

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 7 heures / 1 jour

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

- QCM pour auto-évaluation et échanges sur les corrections
- Remise d'un support de cours à chaque participant
- Cette formation sera abordée en termes de risques pour le manager (en fonction des choix effectués et des sanctions encourues), afin de lui donner de véritables outils d'aide à la décision en matière de droit social
- QCM en fin de session

Validation des acquis : Evaluation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

❖ Le contexte

- Les sources du droit et la réglementation du travail
- Les usages d'entreprises
- Les responsabilités, les contrôles et sanctions
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

❖ Le contrat de travail

- Les caractéristiques, les clauses, les différents types de contrats, l'embauche, la modification du contrat de travail, le principe de non-discrimination...
- Le suivi de la période d'essai : durée, renouvellement et rupture
- La rupture du contrat de travail

❖ La prévention de la santé des salariés

- Comprendre les obligations et responsabilités de l'employeur
- Adapter ses pratiques pour éviter tout risque de contentieux

❖ Le temps de travail, le repos, les congés

- Durées légales
- Heures supplémentaires
- Astreintes
- Les conséquences du non-respect de la réglementation

❖ La gestion d'un collaborateur IRP

- Maîtriser les droits et les obligations respectives de l'employeur et des représentants du personnel
- Contribuer au dialogue social
- Prévenir les risques juridiques

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.